

Direction Générale

Service émetteur :
Département Santé Environnement

Affaire suivie par :
Stéphanie MONIOT

Courriel :
Stephanie.moniot@ars.sante.fr
Tél : 03.83.39.79.65
Fax : 03.83.39.28.93

2016-01949DG

Le Directeur Général de l'ARS

A

Destinataires in fine

Nancy, le

10 NOV. 2016

Objet : Prévention des Intoxications par le monoxyde de carbone, campagne d'information 2016.
PJ : Encart « Intoxications par le monoxyde de carbone en 2015 - Région Grand Est »

Entre le 1er septembre 2015 et le 31 mars 2016, 829 épisodes d'intoxication au CO survenus par accident et impliquant 3 520 personnes ont été signalés en France au système de surveillance de Santé publique France et ce, malgré les conditions météorologiques clémentes de l'hiver dernier, l'un des plus chauds depuis 1900, selon Météo-France. Le monoxyde de carbone reste la première cause de mortalité par gaz toxique.

Cette intoxication peut survenir dans l'accomplissement de gestes simples de la vie quotidienne, telle la mise en route du chauffage ou le soutirage d'eau chaude, donc souvent au domicile et en famille. Au cours de la saison de chauffe 2015/2016, 119 foyers d'intoxication ont été recensés dans notre région, faisant 444 victimes dont 1 décès.

Les causes les plus fréquentes de ces accidents sont les suivantes :

- mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudières notamment), et ce quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
- défaut d'aération ou de ventilation du logement,
- conduit d'évacuation de gaz brûlés défectueux ou obstrué,
- utilisation inappropriée d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

Pour éviter ce risque, un certain nombre de conseils de prévention doivent être délivrés et mis en pratique tout au long de l'hiver, que ce soit dans les habitations individuelles, les immeubles et les espaces accueillant du public.

Des supports et outils de communication spécifiques sont disponibles et téléchargeables :

Sur le site internet de l'ARS : [www.ars.grand-est.sante.fr / rubrique actualités /Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone](http://www.ars.grand-est.sante.fr/rubrique_actualites/Comment_eviter_les_intoxications_au_monoxyde_de_carbone)

Sur les sites internet : www.stopmonox.fr / www.prevention-maison.fr

Sur le site internet de Santé Publique France : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/>

Je vous saurai gré de les relayer largement pour participer à cette opération de prévention.

Je vous remercie par avance de votre implication.

Claude d'HARCOURT